

DOSSIER DE PRESSE

26 février 2015 - Louvain-la-Neuve

ONE
OFFICE
DE LA NAISSANCE
ET DE L'ENFANCE

LES LIEUX DE RENCONTRE ENFANTS ET PARENTS 10 ANS D'ACCOMPAGNEMENT PAR L'ONE



ONE.be

FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES... DÈS LA PLUS PETITE ENFANCE

La petite enfance est une période clé de la vie où beaucoup de choses se jouent et se nouent : l'acquisition du langage, la confiance en soi, la relation aux autres, l'équilibre physique et psychologique, le développement social, cognitif et émotionnel. Les bases jetées à ce moment-là conditionnent largement la scolarité de l'enfant, sa santé, son bien-être physique et mental et sa future vie sociale et professionnelle.

Au-delà du caractère universel de ses missions visant à garantir une accessibilité à tout parent, le service public, qu'est l'ONE, met en œuvre des actions de discrimination positive à l'égard de certaines situations de vulnérabilités psycho-sociales et d'inégalités de santé. Il contribue ainsi, depuis de nombreuses années, à renforcer les politiques et les actions qui donnent de meilleures chances de développement aux enfants de 0 à 6 ans issus en particulier de milieux défavorisés, qu'ils soient d'origine belge ou étrangère. L'isolement et la diversité des familles nécessitent en effet que l'on prenne des initiatives plus particulières visant à soutenir les compétences socio-sanitaires et éducatives des familles en vue d'assurer l'égalité des chances.

Les **LIEUX DE RENCONTRE ENFANTS ET PARENTS**, soutenus par l'ONE, participent à la poursuite de cet objectif.



LES LIEUX DE RENCONTRE ENFANTS ET PARENTS

DES MAISONS VERTES DE FRANÇOISE DOLTO AUX LIEUX DE RENCONTRE ENFANTS ET PARENTS

Les Lieux de rencontre enfants et parents sont nés dans le sillage des « Maisons Vertes » de Françoise Dolto, créées en France en 1979. Celles-ci ont été mises en place dans un contexte social précis : l'isolement résultant de la parcellarisation du lien social, la transition entre la maternité et le retour à la maison, le retour au travail précipité des parents et l'entrée en crèche, etc.

En Belgique, la première Maison Verte, baptisée Maison Ouverte, est inaugurée en 1983 à Woluwé-Saint-Lambert. Il ne s'agit cependant pas de la première initiative de lieu proposant d'offrir un espace de parole, d'échanges et de rencontres, en présence de professionnels, aux tout-petits et à leurs parents. En 1982, la Ligue des Familles inaugurait son premier Bébésrencontres, à l'initiative d'un groupe de parents ayant entendu parler des Maisons Vertes.

UN NOM, UNE BASE COMMUNE...UNE RÉALITÉ PLURIELLE

Au fil des années, les Maisons Vertes et autres types de Lieux de rencontre enfants et parents se sont multipliés sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces initiatives peuvent être d'inspiration diverses : « Maisons Vertes » ou « Maison Ouvertes », Bébésrencontres organisés dans le cadre de la Ligue des Familles, Lieux de rencontre enfants et parents initiés au sein de consultations pour enfants de l'ONE, Lieux de rencontre enfants et parents issus de centres de santé mentale, etc.

Sous l'impulsion de l'ONE, l'ensemble du secteur est désormais désigné par l'appellation «*Lieux de rencontre enfants et parents*».



Ce secteur atypique ne relève pas d'une réglementation spécifique. Ces lieux sont aujourd'hui au nombre de **170** recensés dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles. Depuis 10 ans, l'ONE subventionne et accompagne plusieurs de ces initiatives. Ces lieux sont des espaces informels, *ouverts aux enfants accompagnés d'un adulte*, ce qui en fait leurs spécificités.

Durant une décennie d'accompagnement, l'ONE a développé différentes actions visant à soutenir et promouvoir ces lieux : état des lieux, recherche exploratoire et fixation d'objectifs communs.

Un premier état des lieux, réalisé par l'ONE en 2005, avait permis de mieux comprendre les réalités du secteur et d'identifier les besoins des structures et donc d'affiner l'accompagnement proposé par l'ONE.

Il a aussi contribué à établir des critères de sélection et de qualité pour le processus de subventionnement.

Dans la foulée, plusieurs décisions avaient été prises par l'ONE telles que l'organisation de journées annuelles d'échanges et d'expériences, à destination des professionnels et bénévoles du secteur. Ces journées ont permis aux structures diverses d'échanger sur des thématiques spécifiques. L'accès aux formations continues du secteur de l'accueil a été organisé et un comité d'accompagnement du secteur a été créé.

Le contrat de gestion de l'Office 2014-2018 prévoit la poursuite de subventionnement de 18 de ces structures en l'élargissant progressivement à d'autres structures dans le contexte du développement de la mission de soutien à la parentalité. Enfin, l'ONE offre à toute structure qui le désire la possibilité d'un accompagnement par un expert pour la mise en place de projets, l'analyse des freins et des réussites, l'évaluation, etc.

DES STRUCTURES ATYPIQUES, EN RÉPONSE À DES BESOINS SPÉCIFIQUES

Ces lieux sont des services ouverts à toutes les familles et constituent un soutien essentiel pour celles-ci. Ils permettent de renforcer la relation parent-enfant, favorisent des rencontres avec d'autres et sont particulièrement intéressants pour les familles vulnérables et isolées, qui cherchent des contacts, des ouvertures au-delà de leurs propres réseaux sociaux. Ces lieux de rencontre sont donc élaborés de façon à répondre à des besoins particuliers tels que rompre l'isolement social des familles, assurer le bien-être de l'enfant, son éducation et sa socialisation, s'inscrire dans une perspective de prévention, etc.

Ce sont des *lieux de socialisation*, non seulement pour les enfants accueillis mais également pour les parents, les accompagnants et accueillants qui y créent de nouveaux liens et permettent de susciter des *sentiments d'affiliation*, d'appartenance à un quartier, à une collectivité, à une communauté éducative.

Organisées de façon plus informelle que les lieux d'accueil classiques, ces structures se déploient notamment au sein d'associations à vocation sociale. Celles-ci sont articulées autour de projets diversifiés, en fonction du contexte dans lequel elles évoluent, de leurs objectifs et de leurs conditions d'existence. Les projets sont généralement adaptés aux besoins du public qu'ils accueillent.

Dans une perspective de prévention, et au-delà de la diversité, ces lieux poursuivent *quatre objectifs communs* :

1. soutenir la relation entre l'enfant et ses parents ;
2. favoriser la socialisation précoce de l'enfant ;
3. rompre l'isolement social ;
4. favoriser le développement global de l'enfant.

Huit objectifs spécifiques ont également été définis :

1. l'intégration culturelle ;
2. la dynamisation de quartier ;
3. la remédiation sociale ;
4. la prévention en santé mentale ;
5. l'aide à la jeunesse ;
6. la socialisation douce « passerelles » ;
7. l'éducation permanente ;
8. la promotion de la santé et de bien-être.

SE RENCONTRER... AUTOUR DE QUELLES ACTIVITÉS ?

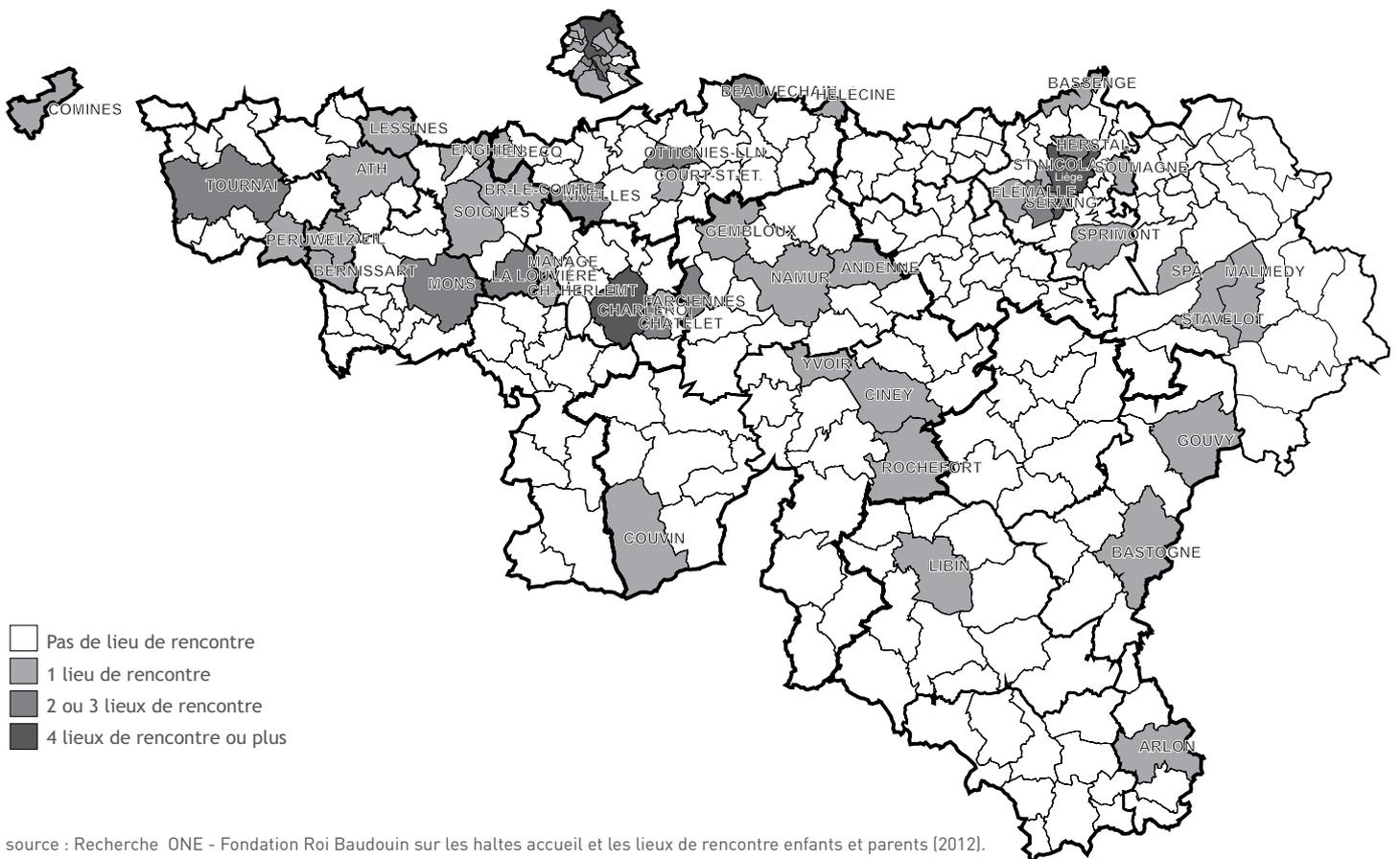
Ces lieux réalisent un accompagnement à la fonction parentale en référence à la psychologie du développement, dans un contexte psychosocial de plus en plus complexe.

Les activités sont tout aussi variées que les projets : psychomotricité, éveil musical, lecture, activités bien-être (portage, massage), activités ludiques et créatives (jeux de société, peintures). Des séances d'information thématique ou encore des conférences, des goûters de familles, des pique-niques, des fêtes d'anniversaire ou liées au calendrier, sont également organisés. Toutefois, dans certains lieux, aucune activité n'est organisée systématiquement. Les règles de vie définies pour les différents espaces permettent juste de poser un cadre rassurant pour les enfants et les parents, sans recourir à des activités.

La fréquentation des Lieux de rencontre enfants et parents est le plus souvent *gratuite* ou moyennant une faible participation.



CARTOGRAPHIE DES LIEUX DE RENCONTRE ENFANTS ET PARENTS



En 2005, l'ONE recensait 63 Lieux de rencontre enfants et parents, sans tenir compte de ceux organisés dans ses propres consultations pour enfants. Une récente étude en a identifié 170 dont une cinquantaine organisée dans le cadre des consultations pour enfants de l'ONE. En ce qui concerne la répartition géographique, on note un basculement dans le Hainaut et à Bruxelles : en 2005, 29% des LR se situaient en région de Bruxelles-Capitale et 19% dans la province du Hainaut. En 2013, 24 % des lieux sont à Bruxelles et 27% dans le Hainaut.

Il existe donc aujourd'hui 54 Lieux de rencontre enfants et parents organisés dans le cadre de consultations ONE. Le type de lien ou de partenariat entre les lieux et les consultations génère de nombreux cas de figure : ceux-ci peuvent être organisés et/ou animés par des travailleurs médico-sociaux (TMS) ou du personnel extérieur à l'ONE, mais peuvent également se dérouler dans les locaux de la consultation ou dans le local d'un partenaire (CPAS, ...).

Les Lieux de rencontre enfants et parents se sont créés sous des impulsions différentes : à l'initiative de TMS de l'ONE, interpellé(e)s par les situations rencontrées en consultation et/ou en visite à domicile, ou encore de fédérations telles que La Ligue des Familles et les Femmes prévoyantes socialistes. D'autres ont été initiés au départ d'une commune, de centres de santé mentale, de plannings familiaux, de haltes accueil, d'AMO (aide en milieu ouvert), de maisons médicales, de CPAS et de maisons de quartiers.

POUR SUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT AFIN DE GARANTIR UNE OFFRE PLURIELLE ET ARTICULÉE AUX BESOINS DES FAMILLES

La poursuite de ce soutien et de cet accompagnement par l'ONE est particulièrement pertinente dans une période où les modalités d'accueil sont tributaires des conditions socio-économiques des familles et où l'amélioration des conditions d'exercice et de pratique de la parentalité est visée.

Les professionnels ont également besoin d'être outillés pour pouvoir identifier et répondre aux besoins des usagers, pour aller chercher les publics les plus précaires et les accompagner au mieux.

Il est donc nécessaire d'encourager la formation des acteurs de terrain, d'entretenir et favoriser les réseaux et les partenariats ainsi que de renforcer la dynamique d'échanges, et ce dans un souci d'améliorer encore l'accompagnement et la reconnaissance du secteur. Cette reconnaissance permet en effet de déployer une offre plurielle et articulée aux besoins des familles en FWB, complétant ainsi l'offre d'accueil et d'accompagnement existante.

Le Plan national de lutte contre la pauvreté infantile publié en juin 2013, consacre un point d'attention à de telles activités spécifiques. Leur contribution à la réduction des inégalités sociales et de santé est particulièrement mise en avant.

Ces lieux sont présentés comme ayant des finalités multiples et complémentaires :

« la prévention des troubles du développement psychique chez l'enfant, le soutien au lien familial, la socialisation des enfants et des parents permettant de retisser les liens familiaux et la construction de démarches collectives et de solidarités de proximité ».

AILLEURS, ENSEMBLE : Témoignages de parents et de professionnels

<http://www.airdefamilles.be/ailleurs-ensemble/>

CONTACTS PRESSE

CATY GUILLAUME

Responsable du service communication externe

0486 50 51 53 - caty.guillaume@one.be

POUR INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Direction Études et stratégies - Cellule soutien à la parentalité

02 542 14 19

direction_etudes@one.be

L'OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE

Les besoins des enfants et des parents sont en évolution permanente. Leur offrir des services de qualité, accessibles à tous, en nombre suffisant et favorisant l'égalité entre tous les enfants, sont les défis de service public auxquels il appartient à l'Office de répondre.

Deux grandes missions guident les interventions et les réponses apportées par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) à ces besoins : l'accueil de l'enfant en dehors de son milieu familial d'une part et l'accompagnement de l'enfant et de ses parents d'autre part.

L'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) exerce sa mission d'accueil en développant et en assurant une offre d'accueil diversifiée et de qualité pour l'enfant en dehors de son milieu familial. Cette offre comprend les milieux d'accueil de la petite enfance (collectifs et à caractère familial) et les milieux d'accueil durant le temps libre (accueil extrascolaire, écoles de devoirs et centres de vacances).

L'Office de la Naissance et de l'Enfance exerce sa mission d'accompagnement notamment par l'organisation de consultations prénatales, de services de liaison en maternités, de consultations pour enfants, de l'accompagnement des familles à domicile. Il intervient également dans la prévention de la maltraitance par le suivi des équipes SOS-Enfants, par la création et la diffusion d'outils de prévention ainsi que par l'aide à l'adoption.

L'Office de la Naissance et de l'Enfance offre des services accessibles à tous, sans discrimination. Il attache une attention particulière aux enfants et aux familles les plus fragilisés. C'est notamment dans ce cadre que l'Office soutient des lieux de rencontre enfants et parents et les haltes accueil. Il réalise également de nombreux supports d'informations et d'éducation à la santé qui s'inscrivent également dans sa mission de soutien à la parentalité.

L'Office de la Naissance et de l'Enfance est enfin un organisme scientifique et médical qui mène des recherches afin d'adapter au mieux ses politiques aux besoins des usagers de ses services. Il exerce également une mission de formation des professionnels de l'enfance. C'est un organisme ouvert sur le monde qui s'intéresse aux initiatives internationales menées en faveur des enfants et des familles.



Chaussée de Charleroi 95 - 1060 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 542 12 11 / Fax : +32 (0)2 542 12 51
info@one.be - ONE.be

ONE.be